



Communiqué de presse

Paris, le 21 mars 2019

Le ministère de la Culture lance le Cycle des Hautes Études de la Culture (CHEC)

Le ministère de la Culture enrichit son offre de formation en lançant un Cycle des Hautes Études de la Culture (CHEC).

Inspiré de ce qu'a développé l'Institut des Hautes Études de La Défense Nationale (IHEDN), le CHEC poursuit un triple objectif de décloisonnement, de partage, et de renouvellement des approches. Il permettra aux auditeurs de construire une vision stratégique, débattue et partagée, sur les grands enjeux des politiques culturelles face aux mutations contemporaines, à l'échelle nationale et internationale.

Le Cycle des Hautes Études de la Culture est proposé à une trentaine d'auditeurs sélectionnés via un appel à candidatures : agents à haut potentiel d'encadrement des trois fonctions publiques et de leurs établissements, élus nationaux et locaux, journalistes, cadres dirigeants d'entreprises ou d'associations, représentants d'organisations syndicales, conseillers et attachés d'ambassades étrangères. La moitié des auditeurs sera issue du champ du ministère de la Culture, l'autre moitié de l'extérieur.

Sur une période de dix mois (de septembre 2019 à juin 2020), à raison de deux à trois jours par mois, les auditeurs assisteront et participeront à des conférences et interventions de responsables culturels, de chercheurs et d'artistes, nourris de temps d'échanges. Ils seront également amenés à découvrir de nombreux lieux culturels, à Paris et en région, et à comprendre grâce à des présentations pratiques la spécificité de leurs missions, de leur environnement, et des métiers qui les composent. Ils auront également à travailler en groupe pour répondre à des problématiques actuelles de politiques culturelles.

Franck Riester, ministre de la Culture, se félicite de la création de ce nouveau dispositif : "Je crois en la force du débat et du renouvellement des idées. Ce Cycle, construit dans un objectif de partage et de diversité, constituera une opportunité pour tous les acteurs de la culture mais aussi pour celles et ceux qui entendent s'y impliquer, ambassadeurs d'une pleine prise en compte de l'action et du lien culturel dans notre société."

Le programme de ce cycle sera établi, en dialogue avec le ministère de la Culture, par un comité d'orientation.

Présidé par le Professeur Jean-Gabriel Ganascia, universitaire, spécialisé en intelligence artificielle et président du comité d'éthique du CNRS, ce comité d'orientation est composé des personnalités suivantes :

- Françoise Banat-Berger, Cheffe du Service Interministériel des Archives de France
- Marc Drouet, Directeur régional des Affaires culturelles des Hauts-de-France
- Michel Oriet, Directeur de la musique et de la création culturelle de Radio France
- Emmanuel Ethis, Recteur de l'académie de Nice, président du Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle
- Patrick Gérard, Directeur de l'ENA, et ancien président du Conseil d'administration de l'INP
- Steven Hearn, Président fondateur de Scintillo
- Catherine Pégard, Présidente de l'Etablissement public du Château du Musée et du Domaine National de Versailles
- Isabelle de Ponfilly, Directrice Générale de Vitra France, présidente du Conseil d'administration de l'ENSAD
- Catherine Tsékénis, Directrice de la Fondation Hermès, présidente du conseil d'administration du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon.

Pour la première session annuelle, le thème transversal retenu est celui des « Territoires de culture » : comment tirer au mieux parti du nouveau territoire qu'est le monde globalisé, et savoir simultanément traiter les territoires géographiques et sociaux délaissés? Comment contribuer aux nouveaux espaces de création, d'accueil, de transmission, dans un monde ouvert, et assurer à la culture son rôle de progrès, d'intégration, d'émancipation et de liberté ? Comment trouver réponse aux besoins de financement, en rappelant bien sûr le poids économique de la culture mais en évitant qu'elle ne se trouve réduite à cette seule dimension qui lui ôterait alors sens et spécificité ?

L'appel à candidatures pour devenir auditeur du Cycle des Hautes Études de la Culture est ouvert à partir du 21 mars 2019, sur le site www.culture.gouv.fr/chec.
Les candidatures sont à envoyer avant le 10 mai 2019.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC